

SYNDICAT INTERCOMMUNAL NORDSTAD, EN ABREGE « NORDSTAD »

« Aux membres du comité du syndicat »

CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « NORDSTAD » qui aura lieu **jeudi, le 20 novembre 2025 à 19h00** dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare L-9233 Diekirch).

ORDRE DU JOUR – COMITÉ

1. Affaires de personnel (huis clos)

- 1.1 Nomination en vue de l'engagement d'un coordinateur sportif dans la carrière (A1).
- 1.2 Nomination en vue de l'engagement d'un coordinateur sportif dans la carrière (A1).
- 1.3 Octroi du changement du groupe de traitement du secrétaire du syndicat intercommunal Nordstad, en application du mécanisme temporaire.

2. Devis, modifications budgétaires et décomptes

- 2.1 Approbation du budget rectifié de l'exercice 2025 et du budget de l'année 2026.

3. Divers

- 3.1 Questions éventuelles et débat ouvert.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expressions de nos sentiments les plus distinguées.

Pour les membres du bureau du syndicat intercommunal « NORDSTAD »

Le Président,

Claude GLEIS



Le Secrétaire,

Pierre GRISIUS